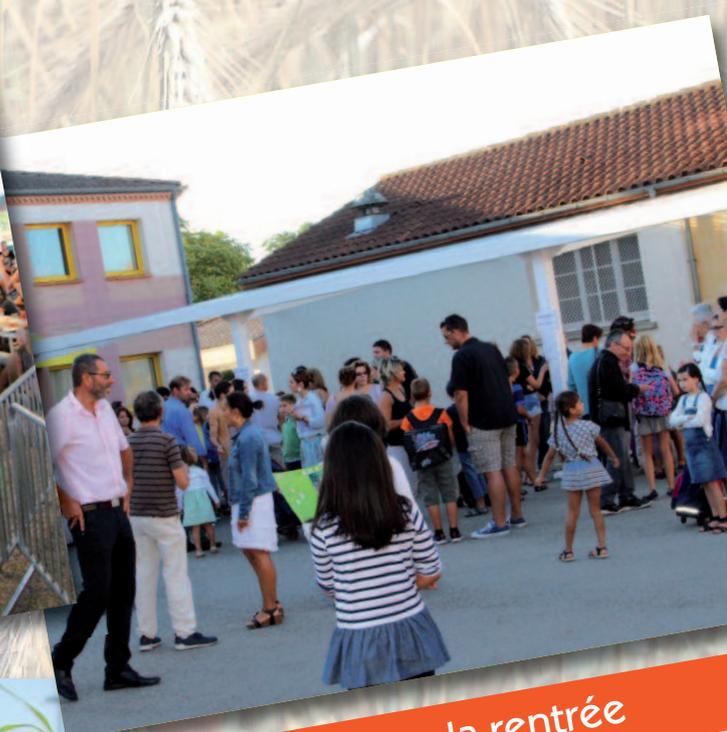


L'Estillacais

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Coup de rétro : un été chaud-show



Le dossier : le fleurissement raisonné

Un œil sur l'actu : la rentrée

L'éditorial p. 2

L'agenda p. 3

L'évènement p. 4/5

Les infos communales..... p. 6

Les infos générales..... p. 12

La vie associative p. 14

L'édito...

Après un été très chaud, nos 222 petits écoliers ont finalement profité d'un peu de fraîcheur pour réintégrer les 8 classes Maternelle et Élémentaire.

Comme tous les ans, nous avons réalisé durant les vacances des travaux importants dans les deux bâtiments, notamment le remplacement complet du chauffage du primaire et une série d'aménagements liés à la sécurité des entrées, des accès et du fonctionnement quotidien des deux écoles. Nous avons dû concilier les mesures préconisées par la Préfecture et celles provenant de l'Education Nationale.

Les premiers jours se sont plutôt bien passés et nous essaierons au fil des semaines d'améliorer encore tous ces dispositifs en privilégiant avant tout le côté sécuritaire.

Une fois de plus, j'en appelle à tous les parents pour qu'ils fassent preuve de patience et surtout de discipline.

Toutes les animations proposées cet été par la municipalité et les associations ont rencontré un succès sans précédent (Supercross, Fête du 14 juillet, Fan zone Euro de foot, marchés gourmands). Cette réussite vient encourager l'implication et le dévouement des bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps et leur peine.

Du côté du dossier du PLUI par contre, la réussite est moins évidente. Malgré tout le travail et les échanges réalisés durant l'été, les objectifs de diminution des zones à urbaniser imposés par les textes réglementaires à la commune ne sont toujours pas atteints et l'arrêt du zonage est imminent.

Nous avons cependant essayé en concertation avec l'Agglomération d'Agen de simplifier et d'assouplir le règlement qui va nous accompagner pendant les dix prochaines années.

Même s'ils ont un peu de retard, les travaux de voirie et d'aménagement de bâtiments annoncés avant l'été vont enfin démarrer et nous avons aussi à organiser l'installation d'une nouvelle zone d'activité de près de 4 ha en bordure de la rocade qui permettra d'accueillir quatre nouvelles entreprises.

Tous les dossiers liés à la zone de Grands Champs sont toujours régulièrement freinés par quelques difficultés mais évoluent cependant de manière assez favorable.

Plusieurs dossiers importants de lotissements sont en voie d'achèvement et vont attirer de nouveaux habitants.

Grâce à sa position géographique, grâce aux emplois créés, Estillac continue sa progression démographique. Les structures d'accueil et les services doivent pouvoir faire face à cette évolution.

Votre Conseil Municipal s'y prépare de façon très sérieuse en anticipant, en créant de nouveaux services et en programmant les investissements nécessaires pour l'avenir.

Votre confiance et vos encouragements continuent de nous accompagner et c'est très motivant.

Très amicalement.

**Le Maire,
Jean-Marc GILLY**

L'agenda...

Bande dessinée

• Samedi 1^{er} octobre

De 10h à 12h, M. Dominique TALLET viendra livrer tous les secrets de la BD.

Livre à cœur • Samedi 1^{er} octobre

A 16h, à la Bibliothèque, sur inscription au 05 53 67 14 34 ou 05 53 67 80 36

Livre à Cœur : échanges sur les livres que vous avez aimés ou pas...

Octobre rose

RANDONNÉE

A 9 h 00 : randonnée dans le cadre d'Octobre Rose. 3 circuits. Repas sur réservation jusqu'au 5 octobre au 05 53 67 80 36.

Dimanche 9 octobre

Semaine du goût

• Du 10 au 16 octobre

Sur le thème du sucré/salé.

Don du sang

• Mercredi 19 octobre

De 16h à 19h, Salle des Fêtes.

• Vacances de Toussaint

Atelier créatif et de contes.



Livre à cœur • Samedi 5 novembre

A 16h, à la Bibliothèque, sur inscription au 05 53 67 14 34 ou 05 53 67 80 36

Livre à Cœur : échanges sur les livres que vous avez aimés ou pas...

Théâtre

• Samedi 5 novembre

A 20h30, à la Salle des Fêtes : « Un pyjama pour 6 » par la Troupe de la Dame Blanche

Cérémonie du Souvenir

• Dimanche 13 novembre

A 10h30, messe à l'église suivie à 11h30 de la Cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts.

Exposition

• Du lundi 14 novembre jusqu'au 7 janvier

Selon les heures d'ouvertures, à la Bibliothèque : exposition sur le thème : Carnets de voyages.

Livre à cœur • Samedi 3 décembre

A 16h, à la Bibliothèque, sur inscription au 05 53 67 14 34 ou 05 53 67 80 36

Livre à Cœur : échanges sur les livres que vous avez aimés ou pas...

Noël des Aînés

• Samedi 10 décembre

A 14h30, à la Salle des Fêtes.



Exposition BD en cours jusqu'au 5 novembre

Remise de prix

• Mercredi 14 décembre

A 17h, Bibliothèque, remise des prix du Concours de dessins.

Marché de Noël

• Jeudi 22 décembre

16h-20h, sous la Halle, Marché de Noël avec animations.

Réveillon dansant

• Samedi 31 décembre

A la Salle des Fêtes, Réveillon dansant avec Maxi Mix Discothèque.

Livre à cœur

• Samedi 7 janvier

à 16h, Bibliothèque, sur inscription au 05 53 67 14 34 ou 05 53 67 80 36

Livre à Cœur : échanges sur les livres que vous avez aimés ou pas...

Don du sang

• Mercredi 11 janvier

De 16h à 19h, Salle des Fêtes.

Octobre rose

Chaque année, octobre s'identifie à la lutte contre le cancer du sein. Partout en France et à Estillac : un geste simple... c'est le moment ! Chaque année, la commune organise une randonnée au profit de cette cause défendue par le Comité Féminin 47, présidé par Yan Baudoux. Ce sera le dimanche 9 octobre que les estillacais viendront sous la Halle faire preuve de leur générosité en s'inscrivant à compter de 8h pour l'un des 3 circuits (de 6 à 13 km) proposés avec un départ prévu à 9h. Notre marraine, Isabelle Traeger avait fait l'unanimité l'an passé pour sa gentillesse, sa motivation et sa disponibilité. Elle sera à nouveau des nôtres. Notez bien et divulguez ce rendez-vous, le dimanche 9 octobre sous la Halle d'Estillac. Un repas sur inscription au 05 53 67 80 36 régènera les organismes éprouvés et... la trésorerie du Comité Féminin 47 !

MAIRIE D'ESTILLAC

Où : 4 place de la mairie

Quand : Lundi : 9 h/12 h - 13 h/18 h

Mardi au jeudi : 13 h/18 h - Vendredi : 13 h - 17 h

Pour téléphoner : 05 53 67 80 36

Pour écrire : mairie@ville-estillac.fr

Pour s'informer : ville-estillac.fr

L'évènement : la rentrée scolaire...

Septembre
2016



Les bonnes résolutions dans les cartables

Il y avait les volubiles et les taiseux, les petits nouveaux et les grands du CM2, ceux qui rechaignaient et celles qui s'enthousiasmaient. A Estillac, comme partout en France, ce 1^{er} septembre était synonyme de jour de rentrée. Avec son habituel lot de joies de retrouver les camarades (en primaire) et de déchirements de devoir se séparer de Papa et Maman (en maternelle). Quelques larmes s'échappaient sur les joues bronzées par un généreux soleil estival. Sur le parking de la maternelle, les estomacs se nouaient chez certains parents de « primo-étudiants ». De gré ou contraints, les enfants repartaient pour un nouveau cycle de 10 mois. Avec les têtes pleines de souvenirs. L'été avait été prolifique en événements. L'Euro de foot, le Tour de France et les J.O. avaient complété les habituelles histoires de plages, de ballades en montagne ou de soirées chez les grands-parents. Pas vraiment beaucoup de place pour les devoirs de vacances ! L'entrée en rangs dans les classes posait une parenthèse aux évocations réciproques de ces riches moments. Une parenthèse qui allait vite se rouvrir à l'occasion de la première « récré ». Les professeurs des écoles faisaient connaissance des « nouveaux ». Les enfants jugeaient leur « maître(sse) ». Les bonnes résolutions gonflaient les cartables. Les enseignants pariaient sur un bon millésime. Les premières heures apporteraient leur vérité. La semaine initiale était tronquée. Le lendemain portait pour nom...vendredi. Avec lui, surgissait déjà le premier week-end. Comme un illusoire rappel pour de nouvelles vacances. Un test pour échapper les bonnes résolutions des cartables...ou pas.

Les travaux... La sécurité comme priorité

• ECOLE PRIMAIRE :

Le carrelage, autrefois glissant, a été rendu antidérapant. Désormais, une seule entrée, côté parking, permettra l'accès à l'école primaire. Un portail à ouverture électrique autorisera cet accès sous le contrôle du personnel muni de moyens de communications entre les deux cours. Des films solaires limitent la vision dans le seul sens intérieur vers extérieur (sécurité) et la chaleur à l'intérieur (confort). L'installation d'une sonnette jouera un double rôle : la mise en alerte en cas de danger et la régulation des plages horaires. De nouveaux radiateurs programmables ont été installés permettant des économies d'énergie.

• ECOLE MATERNELLE :

L'ouverture du sas est désormais télécommandée par le personnel. Une caméra extérieure les informant des présences par le biais d'un écran. Les parents n'auront donc plus libre accès à l'intérieur de l'école maternelle en réponse aux impératifs de sécurité imposés.

Effectifs scolaires...

Ecole maternelle : Petite Section : 28 élèves,

Moyenne Section : 29 élèves

Grande Section : 26 élèves.

Ecole primaire : CP/CE1 : 27 et 26 élèves, CE1/CE2 : 25 élèves, CM1/CM2 : 30 et 30 élèves.

Soit 83 élèves pour 3 classes de maternelle et 138 élèves pour 5 classes de primaires.

Les mots du premier jour...

Absences :

La moitié des effectifs manquaient en petite section de maternelle ! Mais, les petits veinards bénéficiaient d'une rentrée différée d'un jour !

Appel :

Un passage obligé mais difficile pour ces enfants de moyenne section qui devaient prendre la parole en public pour déclamer « suis là » tout en levant le doigt !

Défouloir :

Le chemin piétonnier reliant l'école primaire à la cantine est (re)devenu le lieu d'un énorme tintamarre lors du trajet des élèves se rendant à table. Entre la discipline de la classe et celle du réfectoire, un petit défouloir s'avère salutaire.

Inconnu(e)s :

Trois nouveaux visages féminins côté école primaire et un homme à la maternelle ont fait leur apparition dans le camp des enseignants. Le corps enseignant se « reféminise ».

Larmes :

Elles ont très logiquement coulé en maternelle mais curieusement pas forcément sur les joues des plus petits.

Nostalgique :

Laurent Gaultier est venu, dès le premier lundi, partager le repas de midi avec ses anciens collègues. Et distribuer quelques bises à ses anciens élèves.... Avant de rejoindre son nouveau poste sur la rive droite du Rieumort.

Melons :

Rien à voir avec des cerveaux surdimensionnés, il s'agit juste du célèbre fruit gascon qui s'est invité sur le premier menu de l'année scolaire.

Pipi :

Est-ce le stress ? C'est visiblement l'activité reine de la rentrée en maternelle ! Au moins pour la première heure !

Retrouvailles :

C'est un pur bonheur que de retrouver les copains ! Un sentiment très...primaire !



Bruits de cour :



Le Maire, Jean-Marc GILLY : « Jusqu'ici tout va bien !

On a vécu une rentrée calme et fluide. Ce n'est pas par hasard. Elle avait bien été préparée en amont par notre personnel et par les enseignants. »



La Directrice, Mme Céline LAFAGE : « Que vous dire ?

J'ai le droit de réfléchir ? Non, sérieusement, on a une équipe d'enseignant(e)s motivée. Cette équipe a été renforcée par l'arrivée de quatre collègues. Ça va bien se passer. Le plus dur est déjà passé. »



Les nouvelles : Mesdames Sarah DELIN et Laurine BOUTAN ont chacune un poste à mi-temps et se partagent la

classe de CE1-CE2. Madame Carine Sayegh va prendre en charge le CE1.

Madame Sarah DELIN :

« Je suis de Rennes. L'an passé, j'étais en poste à Espiens. Ça paraît sympa ici mais je souhaiterais toutefois retourner enseigner en Bretagne. »

Madame Laurine BOUTAN :

« C'est ma première rentrée. J'ai un gros stress par rapport à la découverte des élèves et des parents. En même temps, j'ai aussi hâte de découvrir le métier. »

Madame Carine SAYEGH :

« Je suis toulousaine mais j'ai fait mon début de carrière à Lille. Mon mari a été muté sur Agen et, pour moi, obtenir ce poste à Estillac, c'est royal ! Mais, c'est un poste provisoire. J'aime bien ce niveau du CE1. Je remplacerai Madame Lafage pour lui permettre d'assurer sa fonction de Directrice. »



Une élève, Hélia C. 9 ans, CM1 :

« Cet été, je suis partie en vacances à la montagne avec papa et maman. On a fait des ballades. Je vais avoir Madame Besson. Je la connais. Je suis contente de rentrer pour retrouver mes copines. »



Une maman, Valérie : « Alexandre rentre

en CP. On découvre donc la grande école. Il est plutôt content de retrouver les copains. Il nous a confié son impatience d'apprendre à lire et à écrire. Sa sœur, Audrey, est en moyenne section de maternelle. On a fait une photo de tous les deux avant le départ pour l'école : ils arboraient tous les deux un large sourire ! »



Les informations communales...

Les TAPS : les petits nouveaux...

A LA BARRE : LA DANSE

Plutôt privilégiée par les filles, la danse classique fait, cette année, son entrée à l'école via les TAP. L'initiation est assurée par la professeure de danse de l'association S'Place Danse, Audrey Silvestre. Une touche de grâce et de légèreté dans le programme des TAP.

ENTRE LES CORDES : LE KICK BOXING

Davantage prisée des garçons, cette nouvelle activité va permettre aux élèves de bénéficier de l'expérience d'un entraîneur réputé, William Varnier, pour appréhender les limites entre défoulement et maîtrise des coups.

AU-DESSUS DU FILET : LE PING-PONG

Sport ou loisir, tennis de table ou ping-pong, à chacun son sentiment. Ce qui est certain, c'est que cette nouvelle activité a pour but le travail de l'adresse, de la coordination, du réflexe et de l'anticipation. Avec la petite balle, nos écoliers passent à (la) table !

Centre de loisirs

Course cycliste LECERFIS) À LA MAISON !

C'est en partenariat avec la municipalité d'Estillac que l'AS Passage organisait le 24 juillet, trois courses cyclistes. Les minimes inauguraient ce circuit pour une épreuve de 40 minutes à l'issue desquelles cinq tours supplémentaires délivreraient le nom du vainqueur. Les adversaires du coureur local, Clément Lecerf, ont eu la certitude de leur défaite bien avant. Le champion du Lot-et-Garonne et d'Aquitaine leur a faussé compagnie dès le premier quart d'heure de course. Ils le reverront seulement lorsque ce dernier aura l'outrecuidance de leur reprendre...un tour d'avance ! Pour donner davantage de brio à sa 10^e victoire, l'estillacais se permettra même de régler au sprint 22 adversaires à qui il restait encore 1,2 km (un tour) à parcourir ! Le jeune protégé du président Olivier Bourbon écrasait de sa classe ses adversaires à l'image d'une saison particulièrement prolifique. Heureusement pour les locaux que Clément était là car les autres vainqueurs nous venaient de Combs-la-Ville (77), de Bretagne (35), de Fronton ou de Lauterbourg (67) ! Ah si, pardon, en non licencié D3, c'est à nouveau un estillacais, Stéphane...Lecerf qui remportait le bouquet !



DES VACANCES CRÉATIVES ET ARTISTIQUES

Issus des communes d'Estillac, Aubiac, Moirax et Roquefort, Ils étaient 80 en juillet et 50 en août à fréquenter le centre de loisirs d'Estillac. Confortablement installé au sein de l'école maternelle mise à disposition par la municipalité, le centre de loisirs a fonctionné avec 10 animateurs en juillet et 6 en août sous la direction de Thomas Maillet assisté de Léa Servan. Il fallait bien tout ce monde pour encadrer des enfants dont l'âge fluctue entre 3 et 14 ans et dont les activités étaient centrées sur le thème « le centre sous les projecteurs ». Il s'agissait de travailler autour du cinéma, du théâtre, de l'expression artistique, de la danse ou, pour les pré-ados, de la BD. Une représentation en présence des familles a été donnée fin juillet. Les « pré-ados » (10-14 ans) ont accueilli leurs homologues de Brax, sous la forme d'un camp de deux jours en réponse à une démarche similaire à Brax. Les « grands » (7-10 ans) ont bénéficié d'une journée poney avec nuit sous la tente au centre. Ils ont découvert la vie de Radio-Bulle avec l'enregistrement d'une émission ainsi que celle du Florida avec visite des studios et enregistrement d'un CD ! Les 3-6 ans ont vécu un minicamp poney à Laplume et un échange avec les copains de Sainte-Colombe avec lesquels ils ont réalisé un projet vidéo. Toutes ces activités se sont déroulées hors temps d'accueil. Eté et chaleur obligeant, tout le monde a piqué une tête au lac de Clarens à Casteljalous. Thomas avait mis les bouchées doubles pour sa dernière saison ! Alors les enfants, on dit merci qui ?



Quand le ballon s'invite au marché !

Chaque été, la Halle d'Estillac a ses habitudes...et ses habitués ! Aux cabas qui glissent, chaque jeudi, d'un étal à l'autre, ce 7 juillet des notes de musiques sont venues caresser les tympans et des drapeaux tricolores égayer une soirée dédiée au ballon rond. Du jazz manouche devait ouvrir la ronde des marchés gourmands. Les Gypswing, bien qu'au rendez-vous, se sont quelque peu fait voler la vedette par la bande à Griezmann. Toutefois, la confrontation entre les « footeux » allemands et français, programmée à 21h, a libéré une plage horaire suffisante pour la restauration et l'excellente musique du quatuor agenais. Ensuite la Halle est devenue stade et les consommateurs-méromanes se sont mués en supporters des Bleus. Ce soir-là, le ballon tournait rond et le kop de « l'Estillac Stadium » a pu fêter la victoire de l'équipe nationale à la buvette du marché. L'ambiance était telle qu'élus et administratifs ont, illico, décidé de retendre l'écran géant pour la finale.

Le décor n'était plus le même. On n'était plus jeudi, donc pas de marché, donc pas de marchand, donc pas de repas. Pour ce qui est de la musique, les guitares et violons ont laissé place aux cornes de brume. On connaît des tympans qui n'ont pas goûté la permutation ! Dans les dernières minutes avant le coup d'envoi, il a fallu rajouter des chaises jusqu'à atteindre les quatre cen-



taines ! La fête promettait d'être belle. La pression montait dans les travées mais chutait dans les futs. Ronaldo grimaçait sur la pelouse avant de la quitter provoquant stupeur et désarroi dans le camp rouge et vert. Au fil des minutes, la domination française se faisait de plus en plus insistante. Les drapeaux tricolores balayaient frénétiquement l'espace prévenant de l'imminente et explosive libération du public. Le ballon tutoyait la cage lusitanienne à de nombreuses reprises jusqu'à ce qu'il finisse, contre toute logique, par visiter les filets...français ! Un rêve est passé. L'Euro n'a plus d'intérêt, hormis pour les caisses des producteurs du marché. La Halle a repris ses fonctions et redonné de plus belle ses lettres de noblesse à la bonne chère et à la musique.

Qué calor !!!

L'Euro avait pavoisé de bleu-blanc-rouge la Halle. Le 9 juillet, c'était jour de fête. Sous un soleil de plomb, les uns vidaient leurs greniers pour que d'autres les...remplissent. Le Foyer Rural a fait suer vendeurs et acheteurs, Maxi Mix Discothèque itou en faisant danser les participants au repas de la fête du samedi soir. Et, pour prolonger le feu du ciel, on en a invité un autre : moins chaud mais plus esthétique celui-ci : le traditionnel feu d'artifice. On n'a rien touché le jeudi suivant qui datait...14 juillet. DJ Yoyo remplaçait Deschamps pour aller droit au but : faire danser les gourmets attablés ! Mission réussie après un temps où quelques bonnes volontés ont insisté avant de parvenir à faire vider les chaises pour remplir la piste. David Lion, le jeudi suivant, n'avait nul besoin de publicité. Sa prestation de l'été dernier, renforcée



par une popularité en croissance sur l'Agenais, ont assuré à l'homme-orchestre un succès parfaitement mérité.

Cochon grillé et famille Bélier

La vedette incontestée de cet été estillacais demeure indubitablement le cochon. Tout droit venu de Tournon, il a rencontré un très vif succès après un long stage autour d'une belle broche dominant un feu de bois ! Au nombre de deux, le 28 juillet, ils étaient trois le 18 août. Pourtant à 19h, les amateurs de porcelet grillé déchantaient. On faisait la queue. Il y avait bouchon. Puis, la demande étant un...groin supérieure à l'offre, beaucoup durent se rabattre sur d'autres délices. Ces derniers ne manquaient pas et la fête fut belle avec Yemoja.

Après avoir dansé avec Lion et grillé cochon, on clôture par la famille Bélier. Ici pas de restriction. Un écran (très) géant et il suffit d'offrir en grand nombre des chaises aux spectateurs pour faire le bonheur des cinéphiles de plein air. Emotion puis...conclusion ! A l'heure où le 25 août se jetait dans les bras

du 26, on a rangé une dernière fois chaises et tables en rêvant déjà de l'été 2017. Heureusement, chaque jeudi de 16h à 20h, les cabas vont courtiser l'excellence proposée par les producteurs sous la Halle. Et leurs propriétaires, durant 10 mois, continuer à refaire le monde autour de la buvette !



Il leur est... permis de marcher !



La petite manifestation qui se préparait dans la salle des associations Lavait attiré beaucoup de parents. Des parents en droit de revendiquer une légitime fierté. Tous leurs enfants, soit 23 élèves du CE2, avaient brillamment décroché le permis piéton. Ce vendredi après-midi de juin sonnait l'heure de la récompense : la remise du précieux document ! Les gendarmes de la Cellule Prévention Sécurité Routière du Lot-et-Garonne, Christophe Cabailh et Thomas Morotti procédaient à la remise individuelle d'un fascicule rappelant les règles essentielles du Code de la Route ainsi qu'un brassard lumineux remis par M. Francis Fournier représentant Prévention MAIF 47. Mmes Astruc, professeur des écoles en charge de ces élèves avec Mme Clerjoux, et les représentants de la municipalité assistaient à cette cérémonie conclue par un goûter bien mérité.

Les enfants vont aimer leur...

...grammaire !



L'année scolaire déroulait ses ultimes apprentissages. La promesse de vacances toutes proches égarait déjà les volontés les moins affirmées. Ce début d'après-midi du 27 juin, un chaud soleil majorait cette envie de clore livres et cahiers. Mieux, ces 5 filles et 17 garçons sont censés ne plus fréquenter l'école d'Estillac ! Parvenus au terme du CM2, ils prétendent à l'entrée au collège en cette rentrée de septembre. Il s'agissait pour la municipalité de marquer leur passage dans ce premier cycle d'enseignement, et ainsi, leur laisser un souvenir utile de leur instruction dans l'établissement communal dirigé par Mme Céline Lafage. C'est donc chargés de 22 exemplaires du Béscherelle que Monsieur Le Maire, Jean-Marc Gilly, et deux de ses adjoints, venaient, pour cette cause, perturber la bonne marche de la classe de Mme Magaly Besson. Le premier magistrat remettait à chacun un exemplaire avec un petit mot d'encouragement pour la suite de leur scolarité. S'il ne devient pas forcément le livre de chevet, puisse cet ouvrage faire aimer aux enfants leur...grammaire !

ANACROUSE-AMAC

De Bourvil à Mauranne



De mars à juin, les élèves de l'école intercommunale de musique Anacrouse-AMAC ont exposé les résultats des enseignements reçus durant l'année au travers de plusieurs auditions. Des heures d'apprentissage et de répétitions trouvaient ce mercredi 16 mars leur dénouement face à un jury un peu spécial. Le public, très majoritairement, composé des parents des pianistes et chanteurs était prêt à beaucoup d'indulgence. En fait, il n'y a eu que peu recours en raison de la qualité des prestations de candidats récompensés par des applaudissements nourris. Des vocations sont en cours grâce aux enseignements des professeurs, Mesdames Marina Cassang, Elodie Grossenbacher et Messieurs Alain Alicot et Fabien Vives. La Salle des Fêtes d'Estillac a donc bénéficié des plus belles cordes vocales de l'école de musique intercommunale. Pour les cordes de guitare et de violon, il fallait être présent le 1er juin à Brax où les élèves de Messieurs Regany et Desmyter auditionnaient aux côtés de ceux des classes de batterie (M. Poplin) et de piano (M. Alicot). Entre ces deux rendez-vous, c'est le 21 mai à Aubiac que les élèves de M. Fondriest (trompette) et de M. Janin (piano) ont exposé leur talent. Combien de futurs virtuoses estillacais dans ce vivier prometteur ?



ESBTP Granulats

LES PETITS CAILLOUX DE CHEZ NOUS

ESBTP est une entreprise dont le siège social est basé à Estillac. Forte d'un potentiel humain de 96 collaborateurs, elle réalise 20 millions d'euros de chiffre ce qui la place comme la plus grosse PME indépendante sur le secteur du 47-31-82 et 46. Elle comporte trois branches d'activités dont la principale, les travaux publics, se situe à Estillac. Les espaces verts sont à Saint-Loup (82) et l'activité granulats à Saint-Sixte. Ce dernier site extrait les graviers et les conditionne (trie et lavage). Les dirigeants de l'entreprise, la famille Perry, ont tenu à offrir un service de proximité aux professionnels et particuliers en créant sur la zone du Ministre un espace d'entreposage et de vente de ces granulats. Hormis les cailloux de couleurs pour la décoration, toute la gamme de cailloux alluvionnaires (base de tous les bétons et matériaux de construction) provient de Saint-Sixte. Si l'activité granulats correspond à seulement 25% de l'activité totale du groupe, elle lui évite de passer par les groupes



nationaux. Sur une surface de près de 10 000m², ce site ouvert depuis décembre 2013, accueille à part égale professionnels et particuliers du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h30. M. Jérémy Perry soigne l'aspect citoyen de son site avec l'achat d'une balayeuse destinée à tenir la route propre et les consignes de sécurité données à ses chauffeurs. Proximité et citoyenneté chez lui vont de pair avec la passion de l'entreprise qui anime celui qui vit son métier comme une passion. Cette passion qui nous livre des petits cailloux bien de chez nous.



SB.SR GROUPE

Du Ministre jusqu'à Moscou

L'aventure a débuté il y a un peu plus de 20 ans avec la naissance de Burosys dirigé par Stéphane Rocafull et Stéphane Bourgeois. Depuis, les pionniers du groupe SB.SR fournissent entreprises et collectivités en copieurs et presses numériques, imprimantes, traceurs, fax, scanners, etc... Une décennie plus tard, David Causse, via IBS Network, a adjoint ses compétences en matière de réseau, web création, logiciels de gestion et solutions de stockage. Il y a un an et demi de cela, le groupe s'est enrichi d'une nouvelle entité, T-Vostok Security, spécialisé dans la sécurité et qui assure celle du groupe Auchan à... Moscou !

L'entreprise a pris son envol au sein de l'Agropole avant de s'installer sur la ZA du Ministre en juillet 2014. David Causse motive ce déménagement : « Nous avons reçu le soutien du Maire d'Estillac, Jean-Marc Gilly, pour faire face à notre croissance. Notre volonté était de rester rive gauche et comme



cette parcelle a été la première à être fibrée... ». Le groupe dispose d'un terrain de 5000 m² sur lequel un autre bâtiment s'appête à voir le jour. Une extension destinée à faire face à l'ambition des dirigeants de rapatrier sur les bords du Ministre les fruits de la croissance hors département. La plate-forme d'appel du service après-vente est basée ici alors que s'annonce le développement de l'affichage digital. Les trois dirigeants du groupe foisonnent d'idées avec une constante : leur croissance, même si elle atteint les rives de la Volga, doit fructifier sur celles du...Ministre !



Garage de la Rocade

Cela fera 10 ans en décembre prochain que Frédéric Fieschi a installé le Garage de la Rocade dans le paysage de la réparation automobile locale. A quelques mètres près, il est vrai puisque ce transfuge de chez Volkswagen a fait étape au chemin des Nauzes mais, côté Roquefort. Un développement rapide de son activité et la menace de la LGV l'ont mit sur la piste d'une recherche d'un autre site. Faute de place sur sa commune, il a rejoint Estillac en décembre 2013 à l'occasion de la création de la Zone d'Activité du Ministre. Doté d'un équipement de 400 m² bien plus fonctionnel, il bénéficie d'un vaste atelier complété par deux bureaux dont le premier sert d'espace d'accueil et de salle d'attente. Sa fidèle clientèle l'a suivi et bénéficie ainsi de toutes les facettes de l'art de la réparation automobile : mécanique, électricité, climatisation, carrosserie, pare-brise, dépannage, etc. Touchant à toutes les marques, il envisage à terme une embauche afin d'augmenter sa capacité de travail dans ses horaires d'ouvertures habituels : du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-19h. Si votre véhicule rechigne à son ouvrage, vous pouvez trouver Frédéric Fieschi au Garage de la Rocade, ZA du Ministre à Estillac au 05 53 98 14 21.

Bientôt 10 ans !



Gestion raisonnée des espaces verts

DOSSIER

La ville est au cœur de notre vie, voilà l'esprit dans lequel nous travaillons tous les jours pour améliorer la vie des Estillacais, mais aussi pour leur apporter dans leur quotidien les éléments nécessaires à un épanouissement personnel et familial dans la commune. Depuis 2014, les sites sont entretenus différemment selon leur nature ; espaces publics, accompagnement de voirie ou d'habitat, ou encore zones "naturelles".

Gestion de l'eau

L'eau utilisée pour l'arrosage des espaces verts provient en partie d'un puits. L'eau pluviale est prélevée dans des cuves de récupération suite à la construction de la Halle et des locaux associatifs.

À noter que les équipements publics futurs seront dotés de système de récupération d'eau de pluie.

Dans le même esprit, des essais de paillage sur des plantations ont été entrepris. Cette méthode s'est révélée très efficace pour limiter l'évaporation mais aussi pour régénérer les sols. Elle est donc mise en œuvre lors des aménagements neufs et généralisée sur le maximum de massifs arbustifs et vivaces anciens. De plus, lors de la réhabilitation de certains espaces, sont réalisés des aménagements où les pelouses ne sont pas irriguées et où des variétés végétales rustiques sont privilégiées. Concernant les massifs de fleurs annuelles, des binages réguliers

permettent d'ôter les adventices mais également de casser la croûte de surface évitant une trop grande évaporation des eaux d'arrosage ainsi que leur ruissellement.

Gestion du désherbage

L'emploi de produits chimiques est essentiellement réduit aux désherbants ainsi qu'à quelques produits de traitement en cas de

trop forte infestation parasitaire. Dans la mesure du possible les matières actives sans classement sont privilégiées.

Les pratiques évoluent

Certaines zones anciennement désherbées sont semées de mélanges fleuris et certains cheminements ou espaces gravillonnés surdimensionnés sont engazonnés. La Ville possède des moyens de traitements efficaces et sécurisés. Tous les agents applicateurs de produits ont suivi un stage de formation afin de les sensibiliser à leur protection autant qu'à celle de l'environnement.

L'utilisation de balais métalliques montés sur la balayeuse permet de désherber mécaniquement une partie des voiries et de diminuer la quantité de désherbant employée.

Gestion différenciée : une approche plus naturelle et environnementale.

L'image globale recherchée d'espaces à tendance naturelle, repose donc sur une gestion particulière.

Des végétaux taillés uniquement si nécessaire en privilégiant des formes naturelles, des prairies herbacées laissées plus libres, des espaces qui peuvent évoluer avec des fauches différentes et changeantes... L'aspect plus « naturel » des espaces ne doit pas créer pour autant un sentiment d'abandon. Pour cela, les dispositifs de gestion proposent de faire cohabiter des espaces laissés libres (mais sous contrôle) avec des surfaces beaucoup plus tenues et entretenues. C'est aussi ce contraste qui permet de valoriser l'aspect plus souple et naturel global. L'ambition de participer activement au développement de la biodiversité et d'une réelle qualité environnementale, et particulièrement sur ces sites « pilotes », nous pousse, (avant que les règlements ne l'imposent), à préconiser l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires.

Démarche environnementale

La biodiversité a été au cœur de notre réflexion au cours des deux dernières années avec la création des "Jardins de la Halle". Ce projet tendait à rendre à la nature un terrain qui fut trop longtemps entretenu de manière régulière sans raison. La nature va reprendre ses droits, les zones humides aussi. Evidemment nous y avons mis beaucoup de moyens humains et financiers. L'entretien sera très léger, des tontes régulières sur les bordures d'allées et tour de jeux, le reste des prairies sera fauché 2 à 3 fois par an suivant les conditions météorologiques. La taille des arbres et arbustes sera raisonnée. Uniquement les branches gênantes ou dangereuses seront coupées dans les premières années.

Création d'un rucher

Depuis quelques années, sur la commune d'Estillac, nous avons fait évoluer nos pensées et nous nous sommes remis en question sur la manière d'aménager et d'entretenir nos espaces paysagers.

C'est dans cette optique, que nous est venue l'idée de créer un rucher sur notre territoire. En effet, les abeilles peuvent nous aider à faire comprendre à l'ensemble des estillacais, l'importance des pollinisateurs au sein de notre environnement. De ce fait, par le biais de différentes animations pouvant nous servir de support, afin d'encourager la population à s'ouvrir sur le grand projet de la gestion différenciée et de comprendre l'importance d'avoir une approche plus naturelle sur la conception et l'entretien de son propre jardin. Les objectifs sont multiples. Ce projet permettrait aux estillacais de se familiariser avec la présence des abeilles sur la commune, d'observer leur travail, de comprendre leurs rôles (ainsi que des autres pollinisateurs) et, de ce fait, de mieux comprendre l'évolution des pratiques de gestion des espaces verts de la commune. Le rucher serait réalisé, en régie, sur une parcelle de la commune propice à l'abeille, environnement mellifère, accessible (travail au rucher, accès piéton), sécurisé et sécurisant.

Ce projet est un moyen, en plus de ceux réalisés ou en cours de réalisation sur la commune, de sensibiliser les habitants d'Estillac à la gestion différenciée, au bienfait de celle-ci sur notre environnement, notre santé et notre bien-être.

Les informations générales...

Vidéo-protection

SOURIEZ, VOUS ETES PROTEGES

Si ce titre n'est pas d'actualité, il s'apprête à l'être d'ici quelques semaines. Face au coût engendré par les nombreuses dégradations dont les sites et bâtiments communaux sont l'objet, la municipalité a opté pour une installation de vidéo-protection. La délinquance n'étant plus l'apanage des cités des grandes villes, elle pollue la sérénité qui présidait jusqu'à présent sur Estillac. Le vandalisme coûte chaque année entre 25 et 30 000 € aux contribuables estillacais. Containers à papier, espaces fleuris, toitures et vitres des bâtiments communaux, mobilier urbain, panneaux routiers, aires de jeu, etc, doivent régulièrement être remis en état ou...remplacés ! Des investissements lourds pour des infrastructures de qualité ont été consentis pour la qualité de vie des habitants et des associations de la commune. Il nous est fait obligation d'en assurer la sécurité pour un bon fonctionnement. Au-delà de l'impact financier vient se poser la problématique des personnes et d'un sentiment récent d'insécurité. L'œil électronique posera un regard protecteur sur l'intégrité physique des citoyens ; au mieux, en décourageant les esprits mal intentionnés, au pire, en identifiant les délinquants.

Le choix de la vidéo-protection n'est pas sans soulever de légitimes interrogations. Dans une société où nous sommes identifiés, localisés, tracés par le biais des outils informatiques personnels que nous utilisons, une caméra supplémentaire peut devenir l'œil inquisiteur en trop. A fortiori, lorsqu'il est question d'un réseau chargé d'épier tout le centre d'un bourg ! La législation borde cela de très près. Si l'installation des 16 caméras est particulièrement encadrée par le législateur, la vision des images l'est encore davantage. Seules 4 personnes sont habilitées au visionnage. L'information du public n'est pas en reste puisque tout un chacun sera averti par une signalisation placée à chaque panneau d'entrée d'agglomération. Le dispositif sera opérationnel dans sa totalité en novembre.



Police municipale mutualisée

Un nouveau service de police municipale doit voir le jour en cette année 2017. Pour d'évidentes raisons d'efficience budgétaire, une mutualisation est en voie d'être conclue avec d'autres communes de l'agglomération agenaise. Cette police municipale permettrait de venir en complément du système de vidéo protection pour la prévention de la délinquance.

ETAT CIVIL



♥ JUNGO Robin, Nicolas
Le 27 mai 2016



♥ REVEL Arthur, Bastien,
Yves, Jean-Claude
Le 9 juin 2016



♥ BARASCOU Timéo
Le 16 juin 2016

Naissances

♥ CHAHID
Ayline
Le 4 juillet 2016

♥ GINESTET
Ilenzo
Le 1^{er} juillet 2016

♥ DBAB
Nahyl
Le 16 août 2016

♥ SIERRA
Maël, Charly
Le 23 août 2016

♥ CERVINO
Noah
Le 1^{er} septembre
2016

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.



Mariages

♥ Madame Ophélie VANGILSE et Monsieur Anthony GRECH,
le 16 juillet 2016

♥ Madame Justine GILLY et Monsieur Sébastien GARRIGUES,
le 23 juillet 2016

♥ Madame Caroline CHAPELOT et Monsieur Frédéric BIZE,
le 30 juillet 2016

♥ Madame Marlène GREGOIRE et Monsieur Franck MAGE,
le 20 août 2016

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès

– Madame Emma WACKI, épouse ANTONIOLLI,
le 25 juillet 2016

– Monsieur Michel, Daniel, Marcel VASSE, le 29 août 2016

– Madame Olga, Yvette MOUSSARON, épouse MARCADET,
le 31 août 2016

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées et les assurons de toute notre sympathie



Les RDV de la rentrée à la bibliothèque

Exposition BD en cours jusqu'au 5 novembre

1^{er} octobre, de 10h à 12h, M. Dominique TALLET fera découvrir aux adultes et aux enfants la BD.

Du 10 au 16 octobre, se déroulera La Semaine du Goût, sur le thème du sucré/salé.

Vacances de Toussaint, atelier créatif et de contes.

Carnets de voyages, du 14 novembre jusqu'à début janvier.

Concours de dessins, du 1^{er} au 10 décembre.

Remise des prix le 14 décembre à 17h.



Livre à Cœur : échanges sur les livres que vous avez aimés ou pas...

Chaque premier samedi du mois, venez réécrire l'histoire que vous avez lue, papoter autour du livre qui vous a marqué, critiquer l'ouvrage qui vous a déplu ou bien encenser celui qui vous a transporté dans un univers merveilleux. On se retrouve donc à la bibliothèque à 16h, les samedis 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre et 7 janvier.

Attention : c'est sur inscription au 05 53 67 14 34 ou 05 53 67 80 36 !



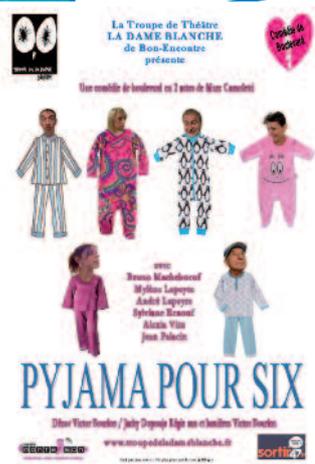
Carnets de voyages... S'évader au fil des pages

« Lire, c'est voyager ; voyager c'est lire » a écrit Victor Hugo. Voici une invitation à voyager grâce à une sélection de carnets de voyage, réalisés par des explorateurs curieux ou des amoureux de la vie. Des voyageurs aux caractéristiques les plus diverses puisque l'éventail balaie un large spectre de Titouan Lamazou à Stendhal en passant par Charlélie Couture. Recueils d'explorations au bout du monde ou au coin de la rue, du Sénégal à l'Aubrac, du bateau au vélo, tous les visages du voyage y sont abordés. A la fois croquis, rêveries poétiques, assemblages de photographies, peintures, collages, textes, le carnet de voyage caresse le regard et nourrit la réflexion du lecteur. Récits d'aventures marines ou naturalistes, journaux intimes en images, le voyageur y fixe des impressions et des souvenirs, avec un plaisir et un goût pour l'itinérance renouvelables à l'infini.

Public : adultes et jeunes. Exposition : Carnets de voyage - mode d'emploi (réveille l'artiste qui sommeille en vous). Descriptif : 12 panneaux de 80x120 cm. Réalisation : Editions Sépia

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque

- Lundi 9 h - 12 h 00
- Mercredi 15 h - 18 h 00
- Samedi 9 h 30 - 12 h 00



Théâtre LA TDB REVIENT AVEC "PYJAMA POUR SIX"

Celles et ceux qui ont assisté à la représentation de « Chat et souris » par la Troupe de la Dame Blanche savent la qualité de ces acteurs et de leurs spectacles. Ils reviennent le 5 novembre à la Salle des Fêtes à 20h 30 avec « Pyjama pour six ». Un week-end, trois couples, neuf possibilités, faites vos jeux, rien ne va plus ! Six comédiens pour 1 heure 40 de comédie où s'enchaînent quiproquos et situations rocambolesques ! Un spectacle dans la grande tradition du théâtre de boulevard ! Une pièce de Marc Camoletti, mise en scène par Bruno Machebeuf. A ne manquer que si votre médecin vous a interdit les crises irrésistibles de rire ! Réservation au 05 53 67 80 36.



Inscription sur les listes électorales

Sont concernés par cette révision :

- les nouveaux administrés,
- les jeunes gens ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 28 février 2017,
- les ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne résidant sur le territoire français.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 31 décembre 2016 à la Mairie aux heures d'ouverture (Voir page 3).

Les électeurs devront se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et de leur ancienne carte d'électeur s'il y a lieu.

Plan de prévention des risques (PPR), retrait des gonflements des argiles

Le Préfet de Lot-et-Garonne a prescrit la révision du Plan de Prévention des Risques (PPR), retrait-gonflement des argiles, sur 137 communes du département suite à la mise à jour de la carte d'aléas par le BRGM.

Les dossiers des projets de règlement et de zonage sont consultables à la Mairie aux heures d'ouverture jusqu'au 10 Novembre 2016.

Le prélèvement à la source en 10 questions

Est-ce que tout le monde bénéficiera de la réforme?

La réforme concernera les salaires, les pensions, les revenus de remplacement (indemnités chômage notamment), les revenus des indépendants (en particulier les revenus agricoles) et les revenus fonciers. La quasi-totalité des revenus et des contribuables bénéficiera donc de la réforme à compter du 1^{er} janvier 2018.

Quand et comment connaîtrai-je mon taux de prélèvement ?

Le taux de prélèvement appliqué à compter du 1^{er} janvier 2018 sera indiqué sur l'avis d'imposition qui vous est envoyé en septembre 2017. A n'importe quel moment dans le courant de l'année 2018, vous aurez la possibilité d'être prélevé à un taux inférieur si vos revenus diminuent sensiblement ou si votre situation familiale évolue. Pour les indépendants, le montant des acomptes sera indiqué sur l'avis d'imposition et pourra être modulé en cours d'année dans les mêmes conditions que pour les salariés.

Devrai-je continuer à faire une déclaration chaque année ?

Oui, une déclaration d'impôt restera nécessaire chaque année pour faire le bilan de l'ensemble des revenus, et garantir l'application de la progressivité, de la conjugalisation et de la familiarisation de l'impôt. Une régularisation pourra donc avoir lieu en N+1, mais celle-ci sera faible, voire nulle, pour les contribuables ayant une situation stable. La déclaration se fera dans les mêmes conditions d'aujourd'hui : pour les salariés, quelques clics sur impots.gouv.fr grâce à la déclaration pré-remplie.

Je ne paye pas d'impôt aujourd'hui. Allez-vous me prélever quand même ?

Pour les salariés et assimilés : si vous êtes non imposable, l'administration transmettra un taux à 0 % à votre employeur. Vous ne serez donc pas prélevé. Pour les indépendants, il n'y aura pas de changement par rapport à la situation actuelle : si vous n'êtes pas imposable, vous ne devrez rien verser aux services fiscaux.

J'ai entendu dire que l'année 2017 serait une année blanche... Cela veut dire que je ne paierai pas d'impôt en 2017 ?

L'impôt sur le revenu sera prélevé chaque année.

- En 2017, vous paierez vos impôts sur vos revenus de 2016.
- En 2018, vous paierez vos impôts sur vos revenus de 2018.

Ne pas payer d'impôts sur vos revenus dus au titre de l'année 2017, ne signifie pas que vous n'aurez pas d'impôts à payer en 2017.

J'ai hérité d'un bien immobilier qui m'assure quelques revenus complémentaires, mais je ne veux pas que mon employeur le sache. Est-ce possible ?

C'est à l'administration fiscale que vous continuerez d'adresser votre déclaration d'impôt. Votre employeur n'aura connaissance que d'une information : le taux de prélèvement que l'adminis-

tration fiscale lui communiquera. Ce taux ne contient en soi que très peu d'information sur la situation d'un foyer fiscal : un même taux peut correspondre à des situations très différentes. Par exemple un célibataire avec 2 025 € par mois sans enfant a le même taux d'imposition qu'un couple avec 1 enfant et 5 025 € de revenu à deux. Par ailleurs, la possibilité d'individualisation du taux entre les conjoints permettra d'éviter qu'un employeur puisse déduire du taux d'imposition applicable à un de ses salariés le niveau de revenu de son conjoint. Ces dispositions permettront de garantir un haut niveau de confidentialité et d'éviter ainsi que la transmission du taux de prélèvement n'interfère dans les relations entre un salarié et son employeur.

Aurai-je droit aux réductions d'impôt et crédits d'impôt sur mes dépenses effectuées en 2017 ?

Oui, il n'y aura aucune rupture dans les droits à réductions ou crédit d'impôt. En particulier, les dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié à domicile ou d'une garde d'enfant, ou encore les dons aux associations ouvriront droit aux avantages fiscaux prévus par la loi.

Je gagne moins que mon conjoint, comment cela sera-t-il pris en compte ?

En cas de disparités de revenus au sein d'un couple, il sera possible de demander une différenciation du taux de prélèvement entre les conjoints. Cela ne signifie pas pour autant que l'impôt sera individualisé : l'impôt total dû dépendra toujours de la somme des revenus des deux conjoints, et seule la répartition du paiement entre les conjoints sera modifiée.

Je déclare mes revenus en ligne et je suis déjà mensualisé. Qu'est-ce que j'ai vraiment à gagner ?

Que vous soyez salarié ou indépendant, ou même si vous disposez de revenus fonciers, vous allez pouvoir adapter votre impôt à vos changements financiers et familiaux au moment où ils se produisent, et non plus un an après. Par exemple, si votre revenu chute (départ en retraite, chômage, envie de créer votre entreprise, variation importante d'activité) ou si votre situation familiale évolue (mariage, pacs, naissance, décès), votre impôt s'adaptera immédiatement.

Est-il vrai que cette réforme vise à augmenter les impôts discrètement ?

Cette réforme est une modernisation du recouvrement de l'impôt : ni l'assiette, ni le taux, ni la répartition de l'impôt entre les contribuables ne seront modifiés. La réforme ne remettra pas en cause l'engagement du Gouvernement en faveur des baisses d'impôts, qui a permis de restituer, en 3 ans, 5 milliards d'euros de baisses d'impôts à 12 millions de foyers fiscaux.

impôts

La vie associative • La vie associative



S'pace danse

Après de nombreuses inscriptions les vendredi 2 et lundi 5 septembre derniers, les élèves de la nouvelle association S'pace Danse ont fait leur rentrée. Maryse RANA (présidente) et Audrey SILVESTRE (professeur de danse diplômée d'Etat) accueillent tous les enfants à partir de 4 ans et les adultes du lundi au mercredi à la salle des fêtes d'Estillac pour des cours de danse classique et de barre au sol. Tous ont commencé ou repris la danse avec beaucoup d'enthousiasme et le sourire. Une belle année qui s'annonce ! Les inscriptions sont encore possibles et un cours d'essai est offert.

Renseignements au 06 66 41 28 27 ou par mail :

spacedanse@outlook.fr

ou sur le site internet : www.spacedanse.fr.



Pilates

La méthode Pilates à Estillac

Vous touchez votre ventre et vous vous dites « trop d'apéros, trop gourmand, trop sédentaire... ». Votre dos vous rappelle à l'ordre dès que vous vous baissez, que vous êtes restés trop longtemps en voiture, debout, à votre poste de travail... Vous vous sentez raides, votre corps vous semble parfois étranger, bref vous vous dites : « Et si je pratiquais une activité physique ? Si je m'occupais un peu de moi ? ». Et si je

vous disais qu'il existe une activité douce, sans risque de blessures, une activité qui vous permettra de ne plus râler après ce ventre, après ce dos et qui se pratique pas loin de chez vous ? Si je vous disais que

dans votre village, un professeur diplômé d'Etat vous attend à la salle des fêtes ou à la salle des associations ; une personne, bienveillante, dynamique et qui vous respectera, prendra en compte votre état de forme et vos problèmes de santé ? Je pourrais vous dire encore tant de choses mais le mieux serait que vous profitiez de cette chance unique de venir pratiquer la méthode PILATES avec Nathalie GAMBON à la salle des fêtes d'ESTILLAC tous les jeudis soirs de 18h30 à 19h30 et à la salle des associations les mardis de 9h à 10 h. **La première séance est gratuite. Vous pouvez contacter Nathalie au 06 21 88 25 89.**



Club "Plaisir de Vivre"

Le club est ouvert tous les lundis de 14h à 18h. Ce jour est essentiellement consacré aux jeux de cartes. Tous les jeudis, suivant les mêmes horaires, est organisé un petit loto. **Pour vous inscrire : 06 95 17 58 50.** Pour plus de renseignements, adressez vous à la salle de réunion (salle des fêtes, à gauche en entrant, aux jours et heures d'ouverture). Le meilleur accueil vous est réservé.

La rédaction.

Western Dance Estillac

Envie de bouger pour cette rentrée ?

Rejoignez-nous afin d'essayer la danse en ligne (le premier mois d'essai est gratuit). Qu'est-ce que la country ? Contrairement à une idée généralement répandue, la country se danse sur tous les types de musique, country bien sûr, mais encore rock, pop, musiques très modernes et de genre non country, valse, latino, irlandaise.

Nos cours débuteront le 20 septembre, à la salle des fêtes d'Estillac : • 19 h - 20 h : Cours de 1^{ère} année, animé par Anita • 20 h - 21 h : Cours de 2^{ème} année, animé par Anita et Florence • 21 h - 22 h : Cours de 3^{ème} année, animé par Florence.

Tous les jeudis, à compter du 22 septembre, à la salle des associations, cours session seniors :

- 17 h - 18 h : Cours de 1^{ère} année, animé par Florence
- 18 h - 19 h : Cours de 2^{ème} année, animé par Florence.

Danser en ligne une même chorégraphie entretient la mémoire et la rapidité, favorise la concentration et crée des liens amicaux et chaleureux, tout simplement un moment de partage.

NOUS VOUS ATTENDONS TRES NOMBREUX POUR UNE SUPER RENTREE DYNAMIQUE !!

Pour tout renseignement : Anita : 06 70 72 57 55

Florence : 06 82 09 69 72 - Nadine : 06 87 57 58 80



Gymnastique Volontaire

Vous avez envie de vous dépenser,
rester en forme ou le devenir !

L'Association Gym Volontaire d'Estillac vous y invite tous les lundis et jeudis Soirs à 20h30, Salle des Fêtes d'Estillac. Présidée par Jean-Luc Comminge, l'effectif atteint maintenant 60 adhérents, en majorité des femmes, quelques hommes sont venus se greffer pour perdre leur embonpoint... Les cours sont dirigés par DANY, animatrice diplômée, aux compétences largement reconnues sur l'Agglo Agenaise, où elle anime plusieurs cours. Chaque séance, avec accompagnement musical, se déroule de la façon suivante :

- Entraînement progressif de la fonction cardiaque, - échauffement puis travail musculaire,
- Travail plus précis sur les abdominaux, les fessiers, la tenue du corps, les bras...
- Etirement et récupération,

Et la section s'est agrandie en créant la section enfants de 3-10 ans, les jeudis soirs de 17h15 à 18h15 où Odetta se fera un plaisir de les encadrer dans la salle des fêtes d'Estillac. Pour les inscriptions, il n'est jamais trop tard après deux cours d'essai gratuits, on vous attend nombreux à notre association. Venez nous rejoindre, pour votre bien-être physique et mental, sans se prendre au sérieux, pour la modeste somme annuelle de 90 euros par an.

Le Président.



Entente Sportive du Bruilhois (ESB) : C'est la rentrée !

basket-ball

Pour cette saison 2016-2017 qui a débuté, l'E.S.B. s'investit, de plus en plus, au sein de la Coopération Territoriale des Clubs (C.T.C.) ; la bien-nommée « Avenir Nord Gascogne Basket ».

A cet effet, les effectifs de joueurs ont été mutualisés dans toutes les catégories :

- 1 équipe de poussines, 1 équipe de poussins, 2 équipes de benjamines, 3 équipes de benjamins,
- 2 équipes minimes filles, 2 équipes minimes garçons, 1 équipe cadettes Région, 1 équipe cadets,
- 1 équipe Section Sport Adapté.

En seniors, l'E.S.B. compte une équipe 1 en Pré-Nationale (pour la 3^{ème} saison consécutive) et une équipe 2 en Honneur Région. Une équipe « loisirs » pratique le basket également tous les lundis soirs.

Dans le cadre de la C.T.C., un entraînement spécifique sur les fondamentaux offensifs individuels est mis en place tous les lundis de 18h00 à 19h30.

Pour cette rentrée, les seniors 1 disposent d'un nouvel entraîneur : Eric DELLA VALENTINA (joueur à Agen en Pro B).

Les entraînements de l'école de basket ont lieu les mercredis, de 16h30 à 18h00, à Aubiac, sous la houlette de Kevin KUNATA (Senior 1) employé par le club, par contrat C.A.E. de 20 heures ; ainsi que le samedi, de 10h00 à 11h30 pour les « baby basket ».

Pour les mini-poussins de l'E.S.B., l'école de basket se pratique également à la salle des sports de Laplume, les samedis de 10h00 à 11h30.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison se sont déroulées durant tout le mois de septembre :

contact : Olivier ARNAUDET tél. 06 64 14 09 52 / mail : oarnaudet@gmail.com

Tout le monde peut essayer et s'initier au basket-ball, que ce soit en catégorie compétition ou en catégorie apprentissage. Venez, nombreux, rejoindre notre club.

Il faut souligner également que l'E.S.B. participe, dans le cadre de l'initiation au basket-ball, aux Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) dans les établissements scolaires à Aubiac, Estillac, Laplume, Lamontjoie, Moirax et Roquefort.

Les sponsors et partenaires désireux de soutenir l'Entente Sportive du Bruilhois, peuvent se manifester en contactant Jean-Louis JOUVE au 06 82 46 64 06.

VCBA

Le VCBA a repris depuis quelques jours... Les enfants ont pu goûter aux joies de pédaler dans les bois pendant les vacances et se familiariser avec les vélos.

Un bon groupe est déjà constitué mais il n'est pas trop tard pour s'inscrire.

Si vous êtes intéressés, contactez le Président

- **Claude BERJAUD : 06 33 53 63 75**

afin d'avoir des renseignements concernant l'école de VTT pour les enfants âgés de 6 à 14 ans, le mercredi de 14 h à 17 h encadrés par plusieurs éducateurs certifiés.

Pour les plus grands, le dimanche matin de 9 h à 12 h départ de Bon-Encontre pour le VTT (vététistes confirmés). Pour la route, de 9 h à 12 h départ du Passage d'Agen.

On se remet en selle



ESTILLAC (47) LE 9 OCTOBRE 2016

La Rando Rose

départ à 9 h sous la halle

3 parcours

Repas sur réservations avant le 7 octobre



Le Cancer du Sein, Parlons-en !

Informez, communiquez, partagez, vainquez

Renseignements et réservations à la mairie Tel 05.53.67.80.36

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h mardi mercredi jeudi vendredi de 13 h à 18 h

Engagement rando 5 euros entièrement reversé au Comité Féminin 47

Repas 13 euros dont les bénéfices seront reversés au Comité Féminin 47